



Institut
URBAIN
du Canada

Demande de mise en candidature pour Les Prix Brownie IUC 2010 de l'Institut urbain du Canada

*Reconnaître le leadership, l'innovation et la durabilité
environnementale dans tout le Canada*

**Parrainés par la
Société canadienne
d'hypothèques et de
logement**



Canada

Le programme annuel des Prix Brownie de l'Institut urbain du Canada souligne le leadership, l'innovation et la durabilité environnementale pour des initiatives de réaménagement de terrains contaminés dans l'ensemble du Canada. En partenariat avec les principales organisations industrielles et professionnelles, l'Institut urbain du Canada remet ses prix à l'occasion de la conférence annuelle du Canadian Brownfields, qui se tient en octobre de chaque année.

Le Comité de sélection des Prix Brownie de l'IUC annoncera le nom de tous les finalistes à la fin de septembre 2009. Les lauréats seront dévoilés et présentés lors de la cérémonie des Prix Brownie et du dîner de gala, au cours de l'événement «Canadian Brownfields 2010», qui aura lieu à Toronto, du 1 au 3 novembre 2010.

Ce guide explique les processus de nomination et de candidature, les échéances et les catégories de prix. Pour soumettre une nomination, veuillez télécharger et soumettre le formulaire de « Proposition de candidature ». Aucuns frais ne sont exigés à l'une ou l'autre des étapes de ce programme.

Marche à suivre

1. Première étape : Formulaire de Proposition de candidature

Remplissez le formulaire qui figure à la page 4 et envoyez-le pour le **1^{er} juin 2010**. Veuillez utiliser **un seul formulaire par mise en candidature**. Seuls les initiatives ou programmes et les personnes sélectionnés par le comité des Prix Brownie de l'IUC passeront à la deuxième étape du processus de sélection. Le formulaire de Proposition de candidature exige qu'une courte description du projet ou du programme y soit inscrite et aucun document illustré n'est requis à cette étape.

2. Deuxième étape : Processus de sélection

Après l'examen initial, les candidatures qui satisferont aux critères des catégories seront établies et les proposants recevront d'autres détails sur la prochaine étape du processus. À cette étape, vous devrez fournir des renseignements essentiels sur les projets, les programmes ou les personnes mis en candidature, notamment des documents illustrés pertinents qui permettront au comité de sélection des Prix Brownie de rendre une décision. Les candidats des projets et des programmes pertinents seront invités à soumettre un dossier d'Étape Deux d'ici la mi-juin, et ces dossiers devront être reçus le **31 août 2010** au plus tard.

3. Troisième étape : Avis transmis aux finalistes

Lorsque le comité de sélection des Prix Brownie de l'IUC aura évalué chaque proposition, le proposant finaliste de chaque catégorie sera avisé et invité à la cérémonie de présentation des prix qui aura lieu le **2 novembre 2010**.

Catégories du concours

Les mises en candidature peuvent être présentées dans une ou plusieurs des catégories 1 à 6 seulement. Tous les programmes et projets sélectionnés pour passer à la deuxième étape seront examinés pour déterminer s'ils méritent un prix dans les catégories 8 et 9. Veuillez vous reporter à la page suivante pour prendre connaissance des illustrations et des exemples dans chaque catégorie.

Catégorie 1 – Mesures législatives, politiques et programmes

Récompense les politiques, programmes ou nouvelles initiatives législatives qui encouragent le développement des sites contaminés et :

- suppriment les barrières ou facilitent le réaménagement des terrains contaminés;
- offrent des exemples d'excellence qui peuvent être appliqués ou reproduits;
- sont jugés efficaces pour le lancement de nouveaux projets visant les terrains contaminés.

Catégorie 2 – Technologies en réhabilitation environnementale et innovation technologique

Remis à un projet qui :

- fait preuve de leadership dans le réaménagement environnemental des sols, au-delà des méthodes traditionnelles d'excavation et d'enfouissement;
- fait la promotion des principes écologiques;
- encourage l'usage de technologies novatrices qui répondent à des normes environnementales élevées tout en respectant les exigences du marché en matière d'échéanciers et de coûts.

Catégorie 3 – Financement, gestion des risques et partenariats

Ce prix est accordé à un projet ou à un programme qui :

- établit un partenariat solide pour surmonter les obstacles que représente le financement d'immobilisations;
- apporte des solutions aux problèmes liés à la gestion des risques;
- fait preuve d'innovation dans le financement et la gestion des risques pour favoriser la réalisation de nouveaux projets visant des terrains contaminés.

Catégorie 4 – Excellence en développement de projet : au niveau de la construction

Récompense les projets terminés ou en cours qui :

- démontrent des réponses créatives aux initiatives et aux cadres de travail stratégiques;
- offrent des exemples de solutions éprouvées faces aux obstacles et questions en matière de sites contaminés; et

- créent des projets dynamiques qui fournissent des modèles d'excellence en matière de conception de construction durable et contribuent au domaine public (c.-à-d. Patrimoine, réutilisation adaptative et certification LEED ou équivalent).

Catégorie 5 - Excellence en développement de projet : au niveau des quartiers

Honore les projets bien avancés qui stimulent l'investissement et créent un élan économique en :

- trouvant des réponses créatives aux initiatives et aux cadres stratégiques.
- fournissant des exemples de solutions éprouvées faces aux obstacles et aux questions en matière de sites contaminés; et
- en apportant une contribution majeure au domaine public et en améliorant le capital social et culturel de la grande communauté

Catégorie 6 - Communications, marketing et intéressement du public

Reconnaît les programmes, les consultations, les communications et les activités de marketing qui ont :

- attiré l'attention d'un vaste public sur le réaménagement des terrains contaminés.
- fait état du recours à des démarches novatrices qui vont chercher l'appui de la collectivité; et
- amélioré le niveau d'acceptation du réaménagement des terrains contaminés grâce à des activités de consultations, de communications ou de marketing.

Catégorie 7 – Accomplissement individuel

Le lauréat/la lauréate Brownfielder de l'année a :

- acquis sa réputation de défenseur du réaménagement des sites contaminés;
- contribué à mieux faire comprendre ce que sont les terrains contaminés; et
- déployé des efforts personnels considérables pour faire avancer la cause du réaménagement des terrains contaminés.

Toutes les candidatures seront prises en considération pour la sélection de la « Meilleure initiative » (8A, 8B et 9)

8A – Meilleure initiative de petite / moyenne envergure

Ce prix est décerné au projet ou au programme qui :

- dénote une esthétique urbaine et un espace public de haute qualité;
- comprend une résolution innovatrice des problèmes de contamination;
- choisit des principes innovateurs ou axés sur la durabilité dans la conception de l'usage final; et
- s'intègre fonctionnellement et visuellement dans le tissu urbain local.

8B – Meilleure initiative de grande envergure

Ce prix est décerné au projet ou au programme qui :

- dénote une esthétique urbaine et un espace public de haute qualité;
- s'intègre fonctionnellement et visuellement dans le tissu urbain local;
- comprend une résolution innovatrice des problèmes de contamination; et
- stimule une large régénération économique.

9 – Meilleure initiative toutes catégories

Ce prix est décerné au projet ou au programme qui :

- représente l'excellence en esthétique urbaine et en conception d'espaces publics de haute qualité et de rendement supérieur à l'appui des politiques publiques;
- résout de façon innovatrice des problèmes de contamination;
- vise une régénération économique plus large et le respect des principes du développement durable.

Prix Brownie IUC 2009 : **Catégorie conception**

Ce diagramme sert uniquement à donner des lignes directrices. Il vise à aider les candidats à visualiser les types de niveaux et d'interactions qui opèrent dans un projet typique concernant les terrains contaminés.

Préparation :

- en sous-sol
- lois et règlements (p. ex. au provincial)
- politiques (municipales et plans de secteur, etc.)
- programmes (ex. Programme d'amélioration des communautés)
- incitatifs (financement équivalent à de nouveaux impôts fonciers -TIF, TIEG -, subventions, etc.)

Implantation :

- en surface
- innovation
- communications
- engagement continu

Au niveau du quartier :

- espace géographique
- effet catalytique
- domaine public
- « valeur ajoutée »

Au niveau de la construction :

- systèmes de construction
- patrimoine / réutilisation adaptative
- normes LEED

Le projet de développement Docksider Green dans le quartier portuaire de Victoria est un exemple d'excellence dans le développement d'un projet au niveau de l'aménagement de quartier. Le projet qui était anciennement un site industriel, et qui était resté inoccupé depuis 1957, est maintenant un centre à usage mixte coté Platine Leeds^{MD}; il incarne les principes d'urbanisme nouveau, de développement intelligent, de construction verte et d'environnement durable. Le plan du projet a remporté le Prix Brownie pour la meilleure initiative toutes catégories en 2005. Apprenez-en davantage sur le [Docksider Green](#).

Lignes directrices relatives aux concours

Définition d'un site contaminé :

L'initiative ou le programme doit concerner la restauration et la réutilisation d'un ou de plusieurs terrains contaminés. Aux fins du présent concours, un **terrain contaminé** s'entend d'« **une propriété commerciale ou industrielle abandonnée, vacante, en friche ou sous-utilisée où les activités antérieures ont contribué à sa contamination réelle ou perçue et qui offre une possibilité active de réaménagement** ».

Réhabiliter le passé, construire l'avenir : Une stratégie nationale des sites urbains contaminés réhabilitables pour le Canada – Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 2003

- Les candidatures peuvent être présentées dans une ou plusieurs des catégories 1 à 6. Toutes les initiatives retenues pour passer à la deuxième étape pourront être examinées par le comité de sélection des Prix Brownie de l'IUC à l'égard des catégories 8A, 8B et 9. Le comité de sélection des Prix Brownie se réserve le droit d'examiner une candidature en fonction de catégories autres que celles pour lesquelles elle a été présentée.
- La mise en candidature **doit indiquer dans quelle mesure l'initiative ou le programme répond à la définition de terrain contaminé**. Bien que la définition soit très large, la préférence sera accordée aux initiatives et aux programmes qui traitent de problèmes importants relatifs aux terrains contaminés.
- Toutes les mises en candidature doivent indiquer de quelle façon l'initiative, le programme ou les réalisations individuelles se rapportent à tous les critères d'une catégorie du concours.
- Les candidatures d'organismes public et privés seront acceptées, de même que celles de personnes et de promoteurs. La préférence sera accordée à un candidat ou une candidate qui n'est pas directement impliqué dans le projet de développement (c.-à-d. des partenaires du projet, des bailleurs de fonds, etc.)
- Même si les candidatures pour des projets proposés seront acceptées, la préférence sera accordée aux initiatives qui sont terminées ou à celles dont l'exécution a été autorisée et qui sont en voie d'être achevées.
- Le comité de sélection des Prix Brownie de l'IUC portera une attention spéciale aux initiatives qui font la promotion des pratiques qui peuvent être reproduites ailleurs.
- Nous encourageons la soumission d'initiatives ou de programmes déjà proposés qui n'avaient pas été retenus dans le passé parce qu'ils étaient considérés comme étant prématurés.
- Les anciens lauréats des Prix Brownie ne peuvent présenter leur candidature pour une initiative ou un programme ou encore une réussite personnelle dans la même catégorie.
- Veuillez faire parvenir vos **demandes de renseignements** à Careesa Gee, a/s du Comité de sélection des Prix Brownie de l'IUC, Institut urbain du Canada, tél. : 416-365-0816, poste 221; courriel : brownies@canurb.com

Les candidatures seront examinées par un comité formé de personnes représentant les organisations suivantes :

Canadian Brownfields Network
Institut canadien des urbanistes
Institut urbain du Canada
Economic Developers Council of Ontario
Fédération canadienne des municipalités
Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation des sites
Ordre des architectes de l'Ontario Association des architectes-paysagistes de l'Ontario
Ontario Centre for Environmental Technology Advancement
Ontario Environment Industry Association
Ontario Professional Planners Institute
Urban Development Institute – Ontario